

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. Havaas, Lafayette-Bullier, 4, Clo place de la Bourse, 8; A Bruzels, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 23, 11 11, a. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 23, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 03, 7 21, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 25, 4 57.

Table with 2 columns: Bond type (e.g., 3 0/0, 4 1/2) and Price/Value. Includes 'BOURSE DE PARIS' and 'BOURSE DE ROUBAIX'.

ROUBAIX, 15 DÉCEMBRE 1873

BULLETIN DU JOUR

A l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas les résultats définitifs des élections d'hier, mais le succès des candidats républicains nous paraît assuré. Dans l'Aude, le candidat qui a obtenu le plus de voix est M. Marcou, un révolutionnaire de la plus belle eau.

La gauche républicaine s'est réunie hier pour examiner la loi municipale, la proposition sur les élections partielles et le budget. Elle a ouvert une souscription parmi les membres de la gauche pour l'érection d'un monument commémoratif de la défense de Belfort.

Nous lisons dans un journal d'Alsace des renseignements intéressants sur les travaux de fortification que les Allemands ont en voie d'exécuter à Metz. Les Allemands veulent faire de Metz le boulevard de l'Allemagne du Nord contre la France, comme Metz était avant la guerre de 1870 le boulevard de la France contre les Etats d'au delà du Rhin.

Nous devrions bien imiter un peu les Allemands en ce point, et songer un peu plus que nous n'avons plus de frontières.

Elections du 14 Décembre.

Table of election results for Aude and Finistère. Columns include candidate names and vote counts.

Elections de conseillers généraux

Table of general council election results for Nièvre and Aube.

Samedi, la séance de la Chambre a eu un caractère tumultueux que nous n'avions pas vu depuis longtemps; on semblait revenu aux jours des discussions passionnées.

La Ligue d'enseignement, comme l'indique son nom, a pour but de vulgariser l'instruction dans les villes et les campagnes, au moyen de bibliothèques populaires.

M. René Goblet a fait un long discours pour se plaindre de l'arrêté préfectoral et pour revendiquer le droit de répandre les petits livres de la Société.

M. Baragnon, comme sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, lui a répondu en examinant simplement l'esprit de ces livres.

Alors a éclaté le tumulte! Il s'agissait de la SACRO-SAINTE Convention... qu'il n'est pas permis d'attaquer aux yeux de l'extrême gauche.

Le passage cité par M. Baragnon contenait ces phrases: « La politique large et ferme de Robespierre, » et plus loin: « le pur et éloquent Robespierre, » et ailleurs: « la longue et glorieuse carrière de la Convention, qui comptait dans son sein les Danton, les Robespierre et les Saint-Just! »

A quelque opinion qu'on appartienne, il est difficile de ne pas éprouver un sentiment d'indignation en voyant travestir aussi odieusement l'histoire, et glorifier une époque sinistre, qui sera éternellement flétrie par son propre nom, le TERREUR!

On peut trouver Robespierre éloquent, c'est affaire de goût personnel; mais quant à le trouver pur, c'est autre chose! La pureté d'un pourvoyeur de guillotine en 93 ne serait qu'un mensonge

grotesque, si ce mensonge ne pouvait avoir des conséquences terribles en abusant le public.

L'auteur du livre n'est pas même logique dans la triste thèse qu'il soutient. Car, enfin, si c'est une gloire pour la Convention d'avoir compté dans son sein Robespierre et Danton, — comment le premier peut-il rester pur après avoir fait guillotiner le second? Et si le second méritait le supplice, comment peut-il rester une gloire pour la Convention?

« Il faut supprimer l'histoire alors! » crieait M. Tolain à ceux qui protestaient contre ces hideuses doctrines. Non! il ne faut pas supprimer l'histoire, mais franchement peut-on la travestir à ce point, et peut-on laisser répandre dans les masses l'apologie d'un régime de sang, de crimes et de vengeances? — N'est-ce pas en préparer le retour? Laisserait-on faire aujourd'hui la glorification de la Commune et du massacre des otages? Nous savons bien qu'une école a des excuses toutes prêtes pour ces crimes; mais de bonne foi peut-on sans danger social les présenter aux populations comme une « politique large et ferme »? Non-seulement c'est mentir à l'histoire, ce qui n'est permis à personne; mais c'est exciter au désordre et au meurtre, ce qui est un crime!

Et que dire de cette phrase écrite à propos de la conspiration Mallet: « Sous tous les gouvernements autres que le gouvernement républicain, les hommes ne sont qu'un bétail destiné à servir aux jouissances de quelques privilégiés! »

Cette phrase a soulevé les rires de l'Assemblée; et elle ne méritait que cela; elle a la prétention de glorifier la République, et elle n'est que bête!

Elle est bête à force d'exagération, elle est bête, hélas! parce qu'elle ne dit rien, et que pour glorifier la pensée qu'elle contient, il faudrait employer le mot de blague!

Quand un peuple est arrivé à croire de pareilles niaiseries, aussi stupidement exprimées, c'est l'étranger, c'est l'invasion qui vient répondre. Voilà quatre-vingts ans que nous vivons sur la légende républicaine de la levée en masse, de la suppression des armées permanentes où le peuple est un bétail; hélas! nous en avons renouvelé en 1870 la triste expérience! C'est nous qui avons servi aux jouissances de la Prusse monarchique, malgré la République qui devait nous sauver.

Le côté moral de ces livres n'est pas moins instructif que le côté politique. Il en est un intitulé: « le Statue de J.-J. Rousseau », où l'on dit de la Nouvelle-Héloïse qu'il s'en dégage « un parfum d'honnêteté et de vertu! » Une partie de la Chambre a applaudi; je crois qu'il y avait chez les claqueurs plus de passion politique que d'instruction littéraire.

Ils auraient dû se souvenir que Jean-Jacques lui-même avait mieux jugé son roman quand il inscrivait en tête comme épigraphe: « La femme qui lira ce livre est une femme perdue! »

La brochure sur Rousseau parle, dit-on, de la tolérance en termes attendrissants et émus. Je veux le croire; mais

à propos de Rousseau, c'est encore une bêtise. L'école qui applaudit ces billevesées n'a donc jamais lu le Contrat social, et les lois draconiennes que le philosophe tolérant édicte pour sa République idéale. Rousseau veut ses dieux, dont il est prophète, et il veut qu'on les adore, et voici la peine qu'il prononce au nom de la tolérance contre ceux qui s'y refuseraient: « Et quiconque se conduira comme n'y croyant pas, qu'il soit puni de mort! »

Est-ce là ce qu'on veut enseigner au peuple sous le nom de liberté de conscience?

Ah! franchement cette Ligue d'enseignement est excellente! Elle choisit bien ses amateurs! Elle en a oublié un que nous nous permettons de lui signaler, persuadés que cette omission sera vite réparée, — c'est Voltaire! La Ligue fera bien, pour rester dans la bonne loi, de citer son opinion sur l'instruction, elle éclairera le peuple; la voici bien nette et bien brutale en une seule ligne: « Il est utile qu'il y ait des gœux ignorants! »

Cette Ligue d'enseignement a la main malheureuse: elle prêche l'instruction et la liberté, et elle choisit pour les répandre les auteurs qui en voulaient le moins!

M. Du Temple adresse à l'Union la lettre suivante:

Versailles, 12 décembre 1873. Monsieur le rédacteur,

Il paraît que la presse s'est fort émue de ma demande d'interpellation. Je me hâte de rassurer l'opinion publique; je ne déclarerai pas la guerre, je demanderai simplement un peu de dignité dans nos rapports avec certains étrangers.

Je sais que si Clovis s'écriait en écoutant le récit de la Passion: « Que n'étais-je là avec mes Français! » les descendants de ces peuples, les Français d'aujourd'hui s'émeuvent peu des relations des souffrances du Vicaire du Christ.

Et puis, la plupart, autre chose à faire. Ils ont peut-être pourra-t-on m'empêcher de parler? Ce ne sont pas des tentatives que l'on annonce comme étant faites sur mon esprit qui réussiront, mais le parlementarisme a des ressources infinies entre certaines mains. Ces meneurs qui ont poussé à l'abandon du Roi, sont tout disposés à faire abandonner leur Dieu.

On dit: Mais nous ne sommes pas prêts! On est toujours prêt, ou on ne le sera jamais, pour défendre son Dieu, et l'homme sans peur et sans reproche ne doit tenir compte ni du nombre ni du moment pour remplir son devoir.

Veillez agréer, etc. F. DU TEMPLE. Député d'Ille-et-Vilaine.

Les Bureaux de tabac.

Le Journal officiel de ce jour vient de publier un rapport de M. le Ministre des finances au Président de la République, concernant le mode de désignation des titulaires des bureaux de tabacs. Chacun sait que la nomination des titulaires appartient, légalement, pour une partie, au Ministre des finances, pour une autre partie, aux préfets des départements; que ces nominations sont toujours précédées d'une enquête

approfondie, destinée à établir la réalité des services rendus à l'Etat, ainsi que l'insuffisance des ressources du pétitionnaire. Mais comme il s'est pu faire que les résultats de l'enquête ne correspondaient pas toujours à l'opinion commune, surtout en ce qui concerne la position de fortune apparente des bénéficiaires, il s'ensuit que le public a pris l'habitude de voir, dans les nominations, bien moins la récompense de véritables services rendus à l'Etat qu'une preuve de favoritisme.

Le moment a paru opportun à l'honorable M. Magne pour réagir contre cette tendance de l'esprit public, en proposant au maréchal de Mac-Mahon de remettre à une commission, composée de députés à l'Assemblée nationale et de membres du conseil d'Etat, le soin de former périodiquement la liste des candidats parmi lesquels le Ministre des finances et les préfets des départements auront la possibilité de choisir, à l'abri de toute suspicion, les titulaires des bureaux à pourvoir.

Cette proposition a reçu l'approbation immédiate du Président de la République, lequel a compris que, selon l'heureuse expression de l'honorable M. Magne: « il ne suffit pas que les affaires du pays soient conduites avec intégrité, il faut encore que cette intégrité soit placée au-dessus de tout soupçon. »

En conséquence de ces résolutions, le Journal officiel contient un décret instituant la commission chargée de dresser les listes des candidats et l'arrêté nommant les membres de cette commission dont la présidence est dévolue à M. de Bonald, député. M. de Franqueville, maître des requêtes au conseil d'Etat, est chargé des fonctions de secrétaire.

M. Bourdon nous a adressé la lettre suivante:

Lille, le 4 décembre 1873. Monsieur le rédacteur en chef,

Lorsque je me suis rendu, il y a environ six mois, sur l'appel de la Commission des marchés, chez M. de Ségur, j'ai entendu, non sans étonnement, ce député, après m'avoir parlé, devant l'inspecteur Rouz, toujours présent, de la « bataille qu'il comptait offrir à la gauche dans son rapport, » me dire, en me reconduisant:

« Croyez-le bien, Monsieur, nous ne sommes pas absolument injustes! » Cet aveu dépourvu d'artifice s'est trouvé pourtant au-dessous de la réalité, et le rapport signé par M. de Ségur et que vous avez publié, démontre que son auteur a su se défendre des scrupules qui modéraient encore, selon lui, son injustice!

Il est regrettable, dans l'intérêt de la vérité, que vous n'avez pu reproduire, en même temps que ce rapport « de combat, » les pièces justificatives reléguées prudemment à la fin du volume où personne n'ira les chercher. Ces pièces sont, en ce qui me concerne, la contradiction la plus éclatante du rapport et mettent à jour l'esprit de parti qui en a inspiré la rédaction.

« La confusion fut poussée à ce point, dit le rapporteur, qu'un magistrat fut improvisé comptable de deniers publics. » Malgré le trouble de cette époque terrible, que MM. de la Commission semblent n'avoir connue que de loin, il n'y a eu aucune « confusion » de ce genre, et je n'ai jamais

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 16 DÉCEMBRE 1873

— 17 —

LE Mariage du Trésorier

par M^{lle} Claire de Chandeneux. XII

Eudoxie, préparée à cette explosion, conserva sa mine béate sans l'ombre de ressentiment dans la voix en répondant :

— Je savais bien, pauvre chère amie, que j'allais vous chagriner... vous l'avez voulu. Je regrette déjà ma faiblesse.

— Dites plutôt votre créulité, car vous n'imaginez pas, je pense, qu'on puisse croire à cette table.

— Je suis de votre avis. Une pareille immoralité me paraît bien difficile à admettre chez un jeune homme si... convenable, et je me refusais encore à l'évidence si je n'avais vu, de mes yeux, le trésorier du 23^e bataillon agir en maître chez madame Albert.

— Madame Albert! répéta sourdement Valérie.

— Une brune attrayante, quoiqu'un peu maigre, dont la beauté n'a pourtant pas la sérénité des bonheurs légitimes.

— Vous... l'avez vue?

— Le hasard me l'a permis. Sa petite maison de la chaussée de l'Etang, à

Saint-Mandé, est un bijou.

Subitement, Valérie fit sur elle-même un suprême effort; soit qu'elle soupçonnât la perfidie sous les révélations, soit qu'elle voulut dissimuler à tout prix sa douleur, elle eut le courage surhumain, — avec sa nature et ses sentiments, — d'interrompre net cette scabreuse confidence.

Un interrogatoire répugnait à sa dignité: son cœur était déjà assez cruellement atteint. Il lui fallut, toutefois, une grande minute pour recouvrer sa voix étranglée par l'angoisse.

— Ah! fit-elle en se laissant retomber brisée sur son siège, cela prouve que mon père a été trop confiant et mon frère un peu léger dans l'introduction de M. de Maucier auprès de nous. Il leur appartient, du reste, de vérifier la vérité de ces assertions, et je les en prierais dès demain.

— Ce sera sage, balbutia Eudoxie un peu déconcertée par cet apaisement feint ou réel.

Les deux jeunes filles n'osèrent plus se regarder. L'une craignait de révéler sa joie méchante; l'autre, par une sainte pudeur, refoulait son indicible désolation.

Mme Dubois, qui vint les rejoindre à cet instant, apporta fort à propos sa placide figure au milieu de cet intolérable tête à tête. En remarquant le silence qui l'accueillait, elle se crut obligée à des frais inusités d'amabilité, car elle regardait comme une des charges de

son métier de gouvernante de suppléer au besoin au mutisme de son élève.

Eudoxie, aidée par sa présence, reprit son assurance assez promptement pour pouvoir se retirer un quart d'heure après avec la douce certitude d'avoir fait tout le mal qu'elle désirait produire.

A peine eut-elle disparu qu'il se fit une transformation foudroyante dans toute la personne de Valérie. Sa taille se redressa; à son front, le sang monta en flot de pourpre; ses yeux fiévreux jetèrent une lueur fauve.

— Je veux voir de mes yeux, moi aussi, dit-elle d'une voix vibrante.

M^{lle} Dubois leva les mains au ciel.

— Qu'avez-vous? que vous prend-il? interrogea-t-elle toute effarée.

Valérie haussa les épaules, et sans daigner s'expliquer:

— Descendez-moi un chapeau, un paletot, ordonna-t-elle; prenez également les vôtres, et hâtez-vous... nous sortons.

— Ah! nous sortons... c'est très-bien... mais...

— Mais allez donc, vous dis-je, répéta la jeune fille avec colère.

M^{lle} Dubois s'enfuit vers la maison. Elle reparut moins de trois minutes après avec les objets demandés.

Valérie s'en revêtit, ouvrit la grille, et se jeta dans l'avenue Marigny avec la hâte d'une personne poursuivie.

— C'est de la folie!... Au nom du ciel!... Qu'est-il arrivé?... Est-ce que quelque malheur vous menaçait, ma

chère demoiselle? disait par intervalle la gouvernante essoufflée, qui avait peine à la suivre.

Un fiacre passait à vide en revenant du bois.

La jeune fille lui fit un signe, s'y précipita, laissa à peine à la pauvre Mme Dubois le temps de s'y engouffrer à son tour, et jeta au cocher le nom de Chaussée de l'Etang, à Saint-Mandé.

Mme Dubois, qui ne connaissait à la famille aucune relation dans ces parages, renonça à questionner, mit sa tête dans ses mains, et se perdit en conjectures insensées.

Le fiacre avançait lentement au trot de ses haridelles épuisées, mais la distance de Saint-Mandé à Vincennes est si courte que quelques minutes suffirent à la franchir. Quand il entra dans l'allée bordée de villas et encadrée de bois, qu'on nomme la Chaussée de l'Etang, Valérie, penchée à la portière, appela un cantonnier qui se livrait à l'arrosage de la route.

— La maison de Mme Albert? s'il vous plaît? demanda-t-elle.

— L'homme à la lance parut fort embarrassé et promena sur les grilles enliérées un regard indécis; puis, après réflexion:

— C'est-y pas une dame sur l'âge? avec un domestique pour la traîner dans sa petite voiture.

— Non, dit Valérie, dont une rougeur ardente envahit les joues, c'est une jeune

dame... brune... jolie... avec un enfant.

— Des jeunes dames jolies, avec des enfants, le bois en est plein, fit le cantonnier avec un gros rire; moi, je ne connais pas ça.

— Allez au pas jusqu'au bout de la chaussée, ordonna Valérie au cocher.

Mme Dubois, de plus en plus assaigée de la crainte de voir un accident inconnu déranger l'état mental de son élève, joignit les mains et, prête à pleurer, se renfonça dans le fiacre.

La jeune fille attentive, les yeux perçants comme un guerrier Sioux qui guette un ennemi sur le sentier de guerre, examinait, une à une, les constructions qui se dressaient le long de l'allée.

Celle-ci était une vaste maison bourgeoise; celle-là une maison d'éducation; cette autre abritait tout une nichée de jeunes garçons bruyants et de fillettes rieuses; un vieillard s'ensoleillait sur le perron de ce chalet et un luxueux équipage attendait devant cette grille ouverte.

Ce n'était point là que pouvait se cacher celle qu'on appelait Mme Albert.

Tout à coup, Valérie fit un haut le corps et sa main nerveuse arrêta net le cocher. On venait de passer devant un pavillon petit, discret, ombreux, qui disait hautement à ses soupçons: « C'est là! »

— Rangez-vous contre le bois et attendez, dit aussitôt M^{lle} Gilmérin.

Le fiacre obéit d'autant plus prompt-